

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,  
Le jeudi 5 mars à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 26/02/2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

PRESENTS : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOUIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, SAUVETRE,  
MM. JARRY D. et ROUILLIER.

ABSENT EXCUSE : M. JARRY O. et Mme GILLES

### Objet :

**Demande de  
subvention :  
"l'outil en main du  
Moncoutantais"**

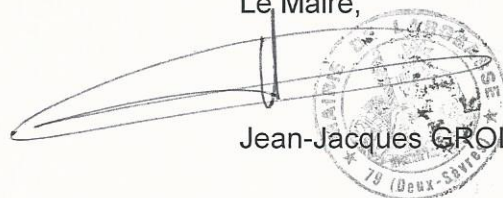
M. le Maire donne lecture du courrier adressé par l'association "l'outil en main du Moncoutantais" qui accueille actuellement un enfant de Largeasse, et sollicite une participation financière, suite au surcoût de la cotisation annuelle dû à l'augmentation de l'assurance contractée par l'association.

Après discussion, et considérant que cette association de bénévoles permet aux jeunes (de 9 à 13 ans) de s'initier aux métiers manuels, vote une aide de 50€ par enfant de la commune accueilli par "l'outil en main du Moncoutantais", pour l'année 2014/2015.

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 12 mars 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture  
Le :

Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

Publié ou Notifié  
Le 12 mars 2015

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150305-2015\_CM0503\_3-DE